

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Sinistrés du Moyen-Ogooué : qu'est-ce qui bloque le paiement aux ayants droit de l'aide de l'État ?

PRÈS de trois mois après les promesses gouvernementales, les victimes des inondations de novembre dernier dans le Moyen-Ogooué n'ont toujours rien reçu au titre de l'aide de l'État. Des sources proches de ce dossier font cependant état d'une avance de 100 millions de francs déjà positionnée au niveau de la trésorerie provinciale de Lambaréné. Mais pourquoi cet argent n'est-il pas remis aux ayants droit ? Quel est le nombre réel de bénéficiaires ?

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

AU mois de novembre dernier, la province du Moyen-Ogooué, à l'instar d'autres localités du pays, a été le théâtre d'inondations qui ont gravement endommagé habitations et plusieurs autres biens appartenant à des centaines de familles. Le gouvernement s'y était alors rendu pour constater l'ampleur de la catastrophe, avant de prendre quelques mesures visant à soulager les victimes.

Trois mois plus tard, les Migovéens se demandent ce que sont devenues les promesses gouvernementales, tant ils ne voient toujours rien venir. "Nous ne comprenons pas du tout pourquoi nous ne sommes toujours pas en possession de notre argent, et pourtant déjà versé au Trésor par le gouvernement de la République", se plaint l'une des victimes. Au niveau du Comité de pilotage mis en place au lendemain du sinistre, l'on ne fait pas mystère du retard observé dans le versement de l'aide étatique aux ayants droit. L'un

de ses représentants s'exprimant sous couvert de l'anonymat, explique que cette situation est tout simplement due au fait que "la liste finale a été bourrée de victimes fantômes". Une supercherie qui aurait donc amené les responsables locaux des Affaires sociales à s'opposer à en valider le paiement. Quand bien même une somme de 100 millions de francs représentant la première avance de l'aide de l'État, serait déjà positionnée dans les caisses du Trésor public de Lambaréné. Il faut dire qu'à Lambaréné comme à Ndjolé, de nombreux observateurs s'accordent à dire que cette affaire a été très mal gérée par les politiciens de la province. D'autant que, contre toute attente, ils avaient unilatéralement arrêté à 500 personnes et communiqué aux autorités compétentes le nombre de sinistrés, sans aucune étude préalable de terrain. Or, une exploration plus approfondie du phénomène, réalisée par un comité composé du directeur provincial (DP) des Affaires sociales, du DP de l'Assainissement,

du maire de Lambaréné, de la présidente du Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs (CDOL), du préfet de l'Ogooué et des Lacs, de la secrétaire provinciale, des sous-préfets et de biens d'autres responsables locaux, a recensé et authentifié près de 1 500 victimes.

C'est dire que la liste, transparente au départ, aurait fait l'objet de manipulations par la suite, à l'insu de plusieurs membres du comité de pilotage qui disent ne



Photo : Paterne N'dounda

Des Migovéens se déplaçant à bord de pirogues, à la suite des inondations des villes de Lambaréné et de Ndjolé.

pas se reconnaître dans l'insertion de certains noms ici. Sont mis en cause certains cadres tentés de politiser ce dossier. Un point de vue que ne partagent pas les responsables des Affaires sociales, qui s'opposent dès lors à valider dans ces conditions le paiement des 100 millions déjà mis à disposition au niveau de la trésorerie provinciale.

La machine s'étant ainsi grip-

pée, aucun bénéficiaire réel ou supposé n'est parvenu à ce jour à entrer en possession de l'aide promise par l'État en vue de réparer, dans une certaine mesure, les préjudices causés aux habitants par les inondations. Depuis lors aussi, le dossier des sinistrés fait des vagues sur les bords de l'Ogooué, et principalement à Lambaréné où les vraies victimes continuent à

ronger leur frein. "Nous ne savons plus quoi faire. Vivement que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités, avant que la bombe n'explose", confie l'une d'elles. Et pour cause, un climat malsain s'est installé entre les sinistrés et les initiateurs du bourrage de la liste, les deux parties se regardant désormais en chiens de faïence.

Il faut servir la République !

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

L'AFFAIRE fait grand bruit sur les deux rives de Lambaréné où des camps sont rangés pour capter la manne étatique affectée aux victimes des inondations de novembre dernier dans la province du Moyen-Ogooué. Entre les vraies victimes autour desquelles devrait se dégager un élan de compassion et de solidarité, du fait de la perte de leurs biens, et les "victimes fantômes" qui figurent également sur la liste des bénéficiaires, il y a

l'administration dont on attend qu'elle se prononce sans détour en faveur des premiers.

Mais le gouvernail semble assez difficile à manœuvrer pour le directeur provincial des Affaires sociales, seule autorité locale devant valider le paiement de la centaine de millions de francs actuellement disponible au Trésor de Lambaréné. Tant ce dernier et quelques-uns de ses collègues s'opposent à ce que ce fonds affecté aux véritables sinistrés ne se retrouve entre les mains des "victimes fantômes", insidieusement ajoutés sur la liste des bénéficiaires par certains "décideurs" de la

province.

Mis d'ailleurs sous pression depuis quelques semaines, on se demande bien combien de temps ce fonctionnaire va encore pouvoir tenir. Mais, n'en déplaie à ses "persécuteurs", le choix d'accorder l'aide gouvernementale aux seules victimes des inondations sans distinction de partis politiques, d'ethnie ou de religion, participe d'une logique républicaine qu'il convient ici d'encourager et de soutenir. Il faut en effet servir la République et se garder dorénavant de ce nombrilisme rampant qui a tant causé de mal au pays.